



DÉLIBÉRATION

PRISE EN CHARGE DES EXTENSIONS TARIF BLEU (≤ 36kVA) Sur les besoins des installations agricoles classées sur le territoire des communes B et C

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huitième jour du mois d'avril, à dix heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8, par renvoi du L.5211-1, du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-De-Dôme.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

Gilles MAS, Daniel GORCE, Michel NORE, Isabelle MONTALBANO, Yves FOURNET-FAYARD, Cyril HAUTEVILLE, Frédéric POYET, Sébastien BOROWSKI, Jean-Michel VARGAS, Bernard VEISSIERE, Jean-Pierre SAUVANT, Emmanuel PINTE, Michel NICOLLET, Gilles GUERET, René BOURBON, Gérard LAFONTAINE, Jean-Pierre CHASSANG, Jacques PEROL, Alain HAUTIER, Freddy THOMAS, Pascal CAILLET, Michel BOYER, Sébastien GOUTTEBEL, Annie TALLARD, Jean-Luc BUSSON, Jean-Louis RABAT, Bernard VELLETT, Serge BRIOT, Noël MESTRE, Jean-Claude SAUVAT, Alain GUILHEN, Alain PAULET, Vincent PERGET, Antonio MARQUES, Jean-Pierre PEYRIN, Gérard ROUX, Jacky BOUKHALFA, Philippe DUDYSK, Daniel QUENIN, René HERAUT, Richard VEGA, Max CLERMONT, Gérard HILAIRE, Jean-Paul CHANAL, Jean-Luc COUPAT, Anthony LEROY, André GAUTHIER, René GUELON, Marc DELPOSEN, Jacqueline BOLIS, Monique BONNET, Marie-Claude CAMINADA, Alain CATHERINE, Jérôme CHAMALET, Francis CHATELLIN, Jean-Pierre COGNERAS, Christine DULAC-ROUGERIE, Jean-Pierre FASSIER, Daniel FERRAGU, André FERRI, Patrick HEBUTERNE, Henri JAVION, Jean-Yves MANIEL, Roch MENES, Françoise NOUHEN, Jacques SCHNEIDER, Thierry SOLELIS, Bernard VILLEBRUN

Suppléants ayant pouvoir :

Michel PAQUET, Daniel ROMEAS, Jean MAZERON, Vincent RAYMOND, Antoine DARBOIS, Jean-Marc MIGUET, Jean-Christophe BELLANGER

Pouvoirs :

Jean-Louis HOSTALIER à Sébastien BOROWSKI, Marcel BARGEON à Daniel QUENIN, Nicole GIRY à René HERAUT, Olivier ARNAL à Alain CATHERINE, Christian SIMONET à Bernard VEISSIERE, Serge PROSLIER à Françoise GATTO (jusqu'à 11h25), Françoise GATTO à Jean-Pierre SAUVANT (à partir de 11h25), Claude KHATCHADOURIAN-TECER à Anthony LEROY (à partir de 11h25), Chantal LAVAL à Marie-Claude CAMINADA (à partir de 11h25)



Délibération 2018-04-28-12

Le Président rappelle aux membres de l'assemblée que le SIEG a toujours demandé aux bénéficiaires d'installations agricoles classées, correspondant aux numéros 2101, 2102, 2110 et 2111 de la nomenclature des installations classées, une participation aux travaux d'extension identique à celle des communes.

Or, dans les délibérations successives du 10 janvier 2009 et du 19 octobre 2013 traitant de la prise en charge des extensions BT en domaine public, ce cas de figure n'a pas été pris en compte.

Le Président propose de continuer à faire bénéficier aux installations agricoles classées, correspondant aux numéros 2101, 2102, 2110 et 2111 de la nomenclature des installations classées, sur le territoire des communes B et C des mêmes conditions financières que les communes.

Pour rappel, Comité Syndical du 19 octobre 2013 :

Longueur extension	coût fixe	Coût variable		
		Fouille spécifique ouverte par le SIEG	Surlageur de fouille ouverte en coordination avec VRD	Fouilles remises
0 à 100 mètres	500 €	17 € / mètre	7 € / mètre	0 €
100 à 300 mètres		26 € / mètre	15 € / mètre	10 € / mètre
au-delà de 300 mètres		37 € / mètre	22 € / mètre	15 € / mètre

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice 142
 Nombre de délégués présents 75
 Nombre de pouvoirs 9

Pour : 79 Contre : Blanc : 1 Nul : 0

Certifié exécutoire par Monsieur Bernard VEISSIERE, Président compte tenu de la transmission en préfecture le 18/05/2018 et de la publication le 18/05/2018

Fait à Cournon d'Auvergne, le 28 avril 2018

Pour copie conforme
Le Président du SIEG


Bernard VEISSIERE

